

Conditions d'une activité théorique sur la traduction

Sándor ALBERT, Jean-Michel FILIPPI

Une double ambiguïté nous semble être constitutive du terme « théorie ». Il peut être affecté de contraintes épistémologiques fortes de façon à limiter son domaine d'application ce qui n'a d'autre effet que de le rejeter dans le langage courant car ces mêmes contraintes fondées sur des conceptions philosophiques ambiantes et limitées à une époque déterminée ne peuvent, loin de là, se poser comme universelles. Les volontés réitérées de poser sans ambiguïté la signification du terme « théorie » ont donc pour effet paradoxal de le relativiser¹.

En deuxième lieu, la théorie permet de désigner et de façon très syncrétique à la fois la thèse, le système et l'hypothèse et s'oppose par extension, souvent de façon négative, à une pratique dotée d'un coefficient de réalité, voire de vérité².

En fait, la « théorie » paraissant relever d'autant de définitions que de domaines auxquels elle s'applique, on peut grossièrement, et pour les besoins du présent article, la considérer comme une tendance à la généralisation, à la systématisation et à la conceptualisation.

Dans le cas qui nous préoccupe, « traduction » renforce cette ambiguïté ; en effet, pris en tant que tel, le terme peut désigner et l'ensemble des textes effectivement traduits, donc le produit, et la potentialité de transférer d'une langue-source à une langue-cible un contenu dont le nécessaire degré d'altération relève d'une appréciation hautement subjective reposant sur l'arbitraire de notions telles que similarité », « identité », « congruence », « équivalence », etc...

La confrontation des deux termes nous amène à penser qu'une théorie de la traduction implique d'emblée au moins trois questions dont les réponses sont bien peu claires :

- Que doit-on entendre par *théorie* ?

1. Que penser aujourd'hui de la tradition positiviste (cf. A. Naville, *Nouvelle classification des sciences*, Paris, Alcan, 1888) et de la notion de « théorématique » qui place les sciences « psychologiques » (psychologie, linguistique, économie) au même rang que les mathématiques et que la physique ?

2. *Petit Robert 1.*

- Quelle opération désigne-t-on par *traduire* ?
- La théorie *de quoi* est une théorie de la traduction ?

La plus grande circonspection est donc de rigueur et à la « théorie » ou la « science » de la traduction nous préférons le terme moins chargé de « traductologie » même s'il s'agit d'une création mixte contenant à la fois un radical latin (*transducere*) et un radical grec (*logos*) lui-même pourvu jusqu'à saturation d'un grand nombre d'implications philosophiques.

Nous considérerons qu'il appartient à chaque objet de connaissance de se constituer son épistémologie. La traductologie sera donc une étiquette épistémologique pour désigner en extension un champs d'études, un domaine de recherches dont l'objet sera constitué par les différents aspects de la traduction considérée *comme activité*.

Traditionnellement, la notion de *théorie*, confrontée à la situation de traduire, provoque deux attitudes antithétiques.

La première est celle des praticiens qui relèvent que « les théories de la traduction sont généralement produites par ceux qui ne l'ont jamais pratiquée »³. On ne peut mieux exposer un des malentendus auxquels prête la notion de « théorie » : elle est comprise comme une abstraction, au sens péjoratif et vulgaire, sans rapport avec les réalités, et de plus, elle ne peut être perçue que comme normative par les praticiens parce qu'elle aborde la traduction sur un mode déductif.

La deuxième attitude est celle des « théoriciens » de la traduction dont les thèses, à base sémiologique⁴ et linguistique, sont particulièrement bien illustrées par l'ouvrage de Georges Mounin : *Les problèmes théoriques de la traduction*⁵. Il y expose l'état du problème dans les différentes théories linguistiques. C'est d'une description des linguistiques dont il s'agit, voire d'un manuel de linguistique générale et nous n'apprenons rien sur ce qui se passe quand on traduit et encore moins sur la manière de traduire.

Par *théorie*, nous entendrons l'activité théorique, (non pas telle ou telle « théorie »), comme recherche des stratégies, des enjeux, des notions implicites sur le langage que mettent en valeur et, à la fois, cachent les pratiques. L'herméneutique⁶ rendant bien

3. Serge Fauchereau, in : *La traduction*, N° spécial de la revue *Langue française*, sous la direction de J.-R. Ladmiral et de H. Meschonnic, N° 51, (septembre 1981), Larousse, Paris.

4. Avec l'adjectif « sémiologique », nous désignerons la sémiologie conçue comme : « La science qui étudie les systèmes de signes ».

5. Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, collection *Tel*, Paris, 1963.

6. « L'herméneutique désigne généralement l'interprétation, au sens courant et non pas sémiotique, de textes essentiellement philosophiques et religieux. Il s'agit d'une discipline relativement voisine de la sémiotique (dont elle reprend souvent bien des éléments) dans la mesure où, comme le dit P. Ricœur, elle articule une théorie générale du sens avec une théorie générale du texte. On remarquera toutefois que le domaine de

compte de ces processus, toute traduction peut ainsi être considérée comme une herméneutique expérimentale.

Cette activité théorique suppose l'insertion du traduire dans un cadre heuristique construit sur une base empirique et résultant de tensions qui sont parfois de nature à pouvoir mettre ponctuellement en cause la notion même de traduisibilité. Cet espace dans lequel s'inscrit nécessairement l'activité théorique relève quant à lui d'une dimension sémiotique⁷.

En matière de traduction, on ne saurait donc jamais séparer théorie et pratique. La traductologie « ... reste une praxéologie (*Handlungswissenschaft, théorie de l'application*) qui se mesure moins à des critères épistémologiques *a priori* de « scientificité » qu'au résultat terminal et *a posteriori* de ces produits qu'on appelle des traductions, les textes-cibles »⁸.

Une approche « praxéologique » de la traduction impliquera le refus de prendre pour point de départ une théorie quelconque, mais se fondera sur des questions concrètes de traduction. Il importe, à ce stade, d'établir une distinction entre *questions de traduction* et *problèmes de traduction*. S'il reste tout à fait légitime de parvenir *a posteriori* et sur une base empirique à une généralisation constitutive de problèmes relatifs à la traduction, le terme *problème* reste trop souvent employé *a priori* (cf. l'ouvrage de Georges Mounin). Les problèmes de la traduction sont généralement fabriqués sur la base d'une théorie linguistique au terme d'un processus déductif sans prise réelle sur *l'activité traduisante*.

Les questions de traduction sont, quant à elles, contenues de façon implicite dans le texte-source même et la tâche du traducteur consiste justement à essayer d'apporter une réponse à ces questions. Chaque « solution » (même le refus d'une solution qui conduit, en discours philosophique, à laisser certains termes intraduits, comme, par exemple, *le Dasein* heideggerien) produite par le traducteur, chaque équivalent-cible qu'il crée

son exercice est très spécifique et, d'autre part, qu'elle met en jeu le rapport du texte au référent, s'attachant tout particulièrement aux données extra-linguistiques des discours et aux conditions de leur production et de leur lecture. » Cf. A.J. Greimas, J.Courtès, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, T.1, Hachette, Paris, 1979.

7. Par « sémiotique », nous entendons ici, essentiellement, le programme de recherche de « L'école de Paris » pour qui : « La sémiotique a pour projet d'établir une théorie générale des systèmes de signification. Pour certaines sémiotiques, le signe est d'abord un observable ; dans la perspective de « L'école de Paris », c'est d'abord un objet construit. » cf. J.C. Coquet, *Sémiotique, L'école de Paris*, Hachette Université, Paris, 1982.
8. J.-R. Ladmiral, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Petite Bibliothèque Payot, N° 366, Payot, Paris, 1979.

peuvent être considérés *comme autant de réponses* aux questions soulevées par l'analyse du texte-source. L'ensemble des questions et des réponses esquisse une conception implicite de la traduction ; soumises à une analyse minutieuse et approfondie, elles peuvent être élargies et rendre possible la formulation de *théorèmes de traduction* qui dépassent le cadre de l'exemple concret soumis à l'analyse.

La conception déductive (à base linguistique) et normative de la traduction prescrit pour le traducteur d'établir l'équivalence entre le texte-source et le texte-cible, en en décrivant, par une terminologie parfois effrayante, les différents types, sous-types, classes et sous-classes⁹. Or, la notion d'équivalence ne saurait nullement se situer dans une catégorie fixe, conçue à l'avance ou comme un donné (par qui et en fonction de quoi ?) que le traducteur se devrait d'atteindre lors de l'opération traduisante, mais bien comme *une catégorie fonctionnelle et référentielle*, une relation de type « hic et nunc » qui reste entièrement confiée au traducteur dont le travail vise précisément à placer dans une situation d'équivalence le texte-source et le texte-cible qu'il a créé. La notion d'équivalence ainsi replacée dans le cadre d'une traductologie moderne à *base herméneutique et sémiotique*, mais non plus linguistique, il s'agira de tenter de reconstruire le parcours herméneutique que le traducteur a accompli pour créer un équivalent adéquat dans le texte-cible.

Contrairement aux prescriptions explicitement contenues dans les conceptions traditionnelles, la traductologie ne doit pas tomber dans un réductionnisme qui exclurait de son champs d'analyse *la personnalité du traducteur* ainsi que le contexte historique et la socio-culture qui la subsument. Un exemple permettra de mettre en valeur la notion d'équivalence dans toute sa complexité. Pour la célèbre phrase tirée de *Hamlet* : « The time is out of joint », on trouve les versions françaises suivantes :

- I. -« Le temps est hors de ses gonds. » (Bonnefoy)
- II. -« Le temps est détraqué. » (Malaplate)
- III. -« Le monde est à l'envers. » (Derocquigny)
- IV. -« Cette époque est déshonorée. » (Gide)

Hors contexte, « le temps est détraqué » pose problème par ses capacités d'évoquer autre chose, cependant, il fait parfaitement corps avec la première et la troisième traduction en ce sens où toutes les trois se situent en marge d'une dimension politique et/ou historique, alors que la quatrième privilégie précisément l'aspect historique et éthique. Les paramètres explicatifs susceptibles d'être pris en compte sont bien

9. Pour ne citer que quelques exemples : *Equivalent elements* (Ettinger, 1960), « equivalent textual material » (Catford, 1965), « the closest natural equivalent » (Nida-Taber, 1974), « equivalence in difference » (Jakobson, 1959), etc., et la thèse de doctorat de S. Albert, *Az ekvivalencia mint fordításelméleti kategória*, Szeged, 1988.

évidemment multiples au point de sembler relever (du moins en théorie) d'une conception atomiste. Il serait ainsi facile de rétorquer qu'en refusant l'exclusion de telles données de son champs d'analyse, la traductologie renoncerait d'elle-même à se constituer en discipline « véritablement » scientifique. Outre le fait que la notion de « scientifique » est parfaitement illusoire, la valeur opératoire du réductionnisme s'est avérée bien souvent nulle et non advenue. Poser l'exclusion de pans entiers d'un savoir sous le prétexte de la constitution de la théorie tout en se promettant d'intégrer, une fois la maturité théorique atteinte, les domaines exclus, relève de l'infantilisme ; c'est oublier qu'un projet de recherches se construit sur la base des éléments qu'il intègre et qu'il n'y a aucun tour de magie pour que des données exclues à un moment finissent par trouver miraculeusement leur place dans un édifice théorique qui se sera développé sans les avoir prises en compte¹⁰. Cette attitude comporte, de plus, une contradiction car la volonté d'exclusion d'un élément, donc le refus de le construire en objet scientifique, au nom d'une soi-disant cohérence théorique, ne peut que renforcer l'importance de ce même élément. Par définition, on ne peut exclure que ce qu'on ressent même confusément comme pertinent.

Dans cette optique, la question de savoir si la traductologie doit être considérée comme un domaine autonome, distinct et bien délimité au sein des sciences humaines ne présente qu'un intérêt très secondaire. Il s'agira au mieux d'un débat purement académique car, si la qualification de certaines disciplines par le biais d'une taxinomie peut présenter un intérêt philosophique, le domaine de la traductologie relève, par nature, non d'un état circonscrit et par avance défini mais bien d'un *processus*. Toute tentative de généralisation et de systématisation à propos de la traductologie sera empiriquement conditionnée.

La traduction est « un des types possibles de performance interlinguale »¹¹, une activité langagière extrêmement complexe qui possède, bien évidemment, un certain nombre de composants extralinguistiques, herméneutiques, irrationnels, non-formalisables et par conséquent insaisissables et par les théoriciens et par les traducteurs eux-mêmes.

C'est précisément la prise en compte de cette dimension herméneutique constitutive de la traduction qui rend possible la mise en valeur de certaines indéterminations, voire, de *paradoxes* de l'activité traduisante.

10. En linguistique, l'attitude du structuralisme fonctionnaliste est révélatrice de cette tendance. Poser que « la double articulation » est la caractéristique première des langues naturelles est une chose, exclure du champs de la recherche linguistique ce qui n'entre pas dans « la double articulation », (cf. l'intonation), en est une autre.

11. G. Toury, *In Search of a Theory of Translation. Meaning and Art 2*, The Porter Institute for Poetics and Semiotics, Tel Aviv University, Tel Aviv, 1980.

La description exacte de l'activité traduisante n'est pas réalisable. Les différents dessins, schémas, flèches et cercles, dont les manuels de traduction font abondamment usage pour visualiser cette activité, donnent une image totalement inopérante d'un processus qui est certainement très loin d'obéir à des règles linéaires ou à des représentations bi- ou tri-dimensionnelles. L'activité traduisante est une opération linguistique, psychique, mentale etc. d'une complexité extrême et rend donc superflue et ridicule toute représentation graphique.

Un autre paradoxe de la traduction est que, plus elle est exacte sur le plan linguistique, plus elle devient inacceptable en tant que texte traduit. La traduction linguistique, le transcodage (*Umkodierung*), que nous définirons comme la commutation des codes de la langue A et de la langue B, n'est pas une véritable traduction et ne devrait être qu'exceptionnellement utilisée par le traducteur. La correspondance formelle, donc l'équivalence sur le plan de la langue, est une technique très dangereuse pour le traducteur, et, dans la plupart des cas, n'aboutit pas à des équivalences discursives adéquates. Comme le remarque Enrico Arcaini : « Une forme dont on postule qu'elle a une signification, ne peut être transférée en une autre qui a, elle aussi, sa signification. [...] Un fragment linguistique n'a pas une signification, mais *représente une situation significative*. »¹² C'est là une constatation d'une importance particulière et si les traducteurs la prenaient au sérieux, ils pourraient s'épargner maintes critiques concernant la « fidélité » de leurs traductions. Le traducteur ne traduit jamais des langues, mais toujours des *textes concrets*, et l'équivalence qu'il crée entre les différents points de deux textes se réalise toujours, avec plus ou moins de succès, sur le plan *du discours*. La linguistique et la lexicologie opèrent avec des correspondances formelles qui reposent sur des significations lexicales alors que le traducteur, lui, doit toujours *créer* des équivalences discursives. Dans cette optique, le dictionnaire, qui demeure un produit artificiel (dans la mesure où il est confronté aux exigences de la traduction), ne peut fournir au traducteur que des correspondances formelles ou lexicales (i.e. sur le plan de la langue). Le traducteur, quant à lui, doit créer une équivalence *sur le plan du discours*, et, pour l'établir, il n'utilisera pas automatiquement une des correspondances formelles données par le dictionnaire mais devra recourir également à d'autres moyens pour créer l'équivalence textuelle qui se situe, elle, sur le plan du discours. Une analyse des différentes traductions françaises du poème de Sándor Petőfi¹³ : *Egy gondolat bánt engemet* illustre

-
12. E. Arcaini, *L'auxiliaire comme problème de traduction*, in : Wilss-Thome, *Translation Theory and its Implementation in the Teaching of Translating and Interpreting*, 1984.
13. Cf. S. Albert, *Correspondance lexicale et équivalence textuelle (analyse d'un verbe dans le dictionnaire et dans le discours)*, in : *Cahiers d'études hongroises* N° 5/94.

de façon éloquente ce problème. Les composantes hongroises du poème ont été recherchées dans les deux dictionnaires hongrois-français disponibles (Sándor Eckardt et Aurélien Sauvageot), les équivalences lexicales françaises des entrées hongroises ont ensuite été confrontées aux solutions adoptées par les différents traducteurs ; il se trouve que les équivalents lexicaux français fournis par ces deux dictionnaires n'ont été *en aucun cas* utilisés par les traducteurs du poème. Il est donc tout à fait légitime d'en déduire que l'utilité du dictionnaire, instrument lexical par excellence, peut être remise en question, du moins dans le processus de la traduction. On peut aussi y voir la confirmation indirecte du fait que l'activité traduisante relève non pas du code (*langue*) mais d'une *dimension discursive*.

Un autre paradoxe de la traduction, et non des moindres, est que l'on peut facilement démontrer sur la base d'arguments linguistiques, culturels, connotationnels, référentiels etc. que la traduction est impossible. Autant de langues, autant de visions du monde, autant de cultures différentes etc.

Les jeux de mots, les paraphrases, la polysémie, l'homonymie sous-tendent miraculeusement une argumentation dont la conclusion peut se résumer ainsi : *La traduction est impossible*. Il s'agit là encore d'un bel exemple de myopie théorique car comment rendre alors compte de la multitude des textes effectivement traduits ? Il en va de même de la notion, certes plus ponctuelle, d'*intraduisibilité* qui virtualiserait l'univers traductologique en une catégorie binaire regroupant les deux concepts diamétralement opposés de traduisible et d'intraduisible. En fait, et la pratique le montre bien, une approche graduelle est de rigueur car, en réalité, c'est aux catégories de « difficilement traduisible », de « traduisible avec des pertes » etc. que l'on est généralement confronté¹⁴. Le paradoxe, quant à lui, n'est qu'apparent et peut très bien être résolu par la notion d'espace traductologique. Une telle dimension et les limites qui sont les siennes se doivent d'être postulées sur une base empirique, puisque, et c'est un fait indéniable, *il y a* de la traduction. Cependant, cette faculté traductologique peut se heurter à des résistances du code. Les deux exemples qui suivent présenteront les enjeux du problème. Les résolutions de l'O.N.U. font l'objet de rédactions dans différentes langues de travail, ce qui pose parfois des problèmes de choix pour l'une ou l'autre des parties concernées ; ainsi, la résolution 242, adoptée par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. au lendemain de la guerre de 1967¹⁵, comprend un alinéa hautement sujet à controverse à cause des rédactions française et anglaise dont il a été l'objet. Les pays arabes concernés ont opté pour la

14. Cf. S. Albert, *Traduire des langues ou traduire des cultures ?*, in : *Actes du colloque international « Acclimater l'autre »*, Budapest, nov. 1994 (à paraître).

15. Résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies, nov. 1967.

version anglaise (*Withdrawal of Israeli armed forces from territories occupied in the recent conflict*) alors que Israël a choisi la version française (*Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit*). Le deuxième exemple porte sur un élément plus directement relié à du contenu ; dans le texte français de la pièce de Griboïédov, *Du malheur d'avoir trop d'esprit*¹⁶, un élément ne peut qu'échapper au lecteur : confrontée au dénouement de la pièce, à savoir, le départ de Tchatski, l'attitude du même Tchatski, tout au long des scènes, son comportement, son discours ne laisse d'étonner un lecteur français, au point de lui rendre le texte inabordable.

La langue n'est ni un décalque de la réalité ni une algèbre sans aucune prise sur celle-ci, mais se situe quelque part, dans une zone intermédiaire, mouvante, indéfinissable. La traduction est rendue possible par la relative indépendance du contenu et de l'expression¹⁷, ce qui implique (et est empiriquement impliqué par) la possibilité de transfert d'un contenu dans une expression radicalement autre : sémiotiquement, non seulement l'activité traduisante ne pose aucun problème, mais la possibilité de traduire permet d'affirmer que : « La traductibilité apparaît comme une des propriétés fondamentales des systèmes sémiotiques et comme le fondement même de la démarche sémiotique... »¹⁸. Cependant, et c'est la rançon de cette indépendance, une expression linguistique donnée possède des spécificités irréductibles à une autre expression linguistique et c'est ce qui transparait dans le premier de nos exemples. La correspondance : « withdrawal »-« retrait », confrontée à un référent historique particulier, pose problème. La partie israélienne a choisi la version française car, par rapport à l'anglais, un flou demeure. Si les deux termes (*withdrawal, retrait*) sont, l'un et l'autre, fléchés à droite, ce type de fléchage est compatible, en français, avec l'article défini dans le cadre d'une opposition binaire : détermination vs indétermination ; alors qu'en anglais, l'absence d'un tel article ne remet pas en cause la détermination en soi. Là où le français offre une opposition binaire, l'anglais suggère une approche graduelle de la détermination. Ce n'est donc pas vraiment la notion de traductibilité que cet exemple remet en cause puisque le contenu des deux versions peut être conçu comme similaire ; il s'agirait plutôt d'une ambiguïté potentielle résultant d'une glose ultérieure, elle-même rendue possible par la confrontation des possibilités virtuelles qu'offrent l'agencement des marqueurs dans les deux plans de

16. A.S. Griboïédov, *Le malheur d'avoir trop d'esprit*, L'Arche éditeur, Paris, 1966.

17. « Cette dissociation en expression et contenu (dans la terminologie de Hjelmslev) a une base pragmatique : le fait, par exemple, que cette *histoire* (= le contenu) peut être racontée dans des langues naturelles (= l'expression) différentes sans qu'elle s'en trouve substantiellement trop modifiée. » J. Courtès, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Hachette Université, Paris, 1976.

18. A.J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome 1, Hachette Université, Paris, 1979.

l'expression. Le cas est particulier, d'une part parce que s'agissant d'un registre de langue où la brièveté, la concision et la précision les plus extrêmes sont requises, les procédés de compensation qui pourraient fonctionner ailleurs sont ici inopérants, autrement dit, il s'agit d'un *transcodage contraint et forcé*. A ce sujet, il est bon de noter que le transcodage relève non seulement d'une attitude erronée de la part du traducteur, mais encore de la nature du texte-source : certains textes ne sont pas traduisibles mais transcodables.

La véritable traduction, requérant l'autonomie du traducteur et différant par là - même du transcodage, ne saurait porter que sur du *discours* ; la traductologie pourrait très certainement grandement aider à la constitution d'une *typologie fine des discours* qui semble actuellement faire défaut.

Le deuxième exemple se situerait, quant à lui, à l'extrême opposé. Il semble que la traduction de la pièce de Griboïédov ne soulève pas de problème majeur, par contre, le lecteur français ressent un certain malaise, voire une impression de vide ; en effet, le comportement de Tchatski lui semble dénué de sens là où pour un lecteur russe, il serait hautement signifiant, à condition, bien entendu, de se référer à la perception d'une socio-culture particulière et historiquement datée. Le texte est inabordable pour qui n'aurait pas une connaissance approfondie des contraintes culturelles et sociales dans lesquelles il a été conçu. Là où un lecteur russe se trouve confronté à un chef d'œuvre, un lecteur français ne verra au mieux qu'une comédie de mœurs. En fait, c'est d'une société particulière qu'il est question : la fonction publique sous le tsarisme en Russie, le système des grades, le rôle joué par le mythe français¹⁹, la dissimulation comme fonction hautement signifiante²⁰, etc.

Comme il s'agit de traduction, la traductologie est bien entendu concernée. Pour aborder un tel problème, il faudrait d'abord se débarrasser de la conception selon laquelle une langue particulière ne saurait qu'induire une vision du monde (*Weltanschauung*)²¹ tout aussi particulière et de nature à subsumer l'idée de culture ; même si l'idée, dans

19. Cf. R. Jakobson, *Le mythe de la France en Russie*, in : *Russie, folie, poésie*, Éd. du Seuil, coll. *Poétique*, Paris, 1986.

20. Cf. Y. Lotman, B. Ouspenski, *Sémiotique de la culture russe*, L'âge d'homme, Paris, 1982.

21. Le domaine en question est particulièrement sujet à controverses, car chez les auteurs représentatifs de ce courant (Humboldt, Boas, Sapir, Whorf, etc.), une exégèse soignée permettrait vraisemblablement de mettre à jour des conceptions parfois très contradictoires. Ainsi, F. Boas écrivait, dans l'introduction de son *Handbook of American Indian Languages* : « Il ne paraît pas probable qu'il y ait de relation directe entre la culture et la langue d'une tribu excepté dans la mesure où la forme de la langue est modelée par l'état de la culture non dans la mesure où telle culture serait déterminée par les traits formels de la langue. » Néanmoins, « l'hypothèse de Whorf » (cf. B.L. Whorf, *Linguistique et anthropologie*, Denoël/Gonthier, Paris, 1969) fournit quand même des possibilités d'appréciation de cette tendance.

certaines de ses acceptions, peut sembler fondée, la pousser à l'extrême n'est guère sérieux car, les conclusions à en tirer seraient claires :

1. Une culture ne saurait exister en *dehors de la langue* qui lui est traditionnellement associée. Or, le fait que certaines langues ont disparu ne prive guère des communautés de se reconnaître un fond culturel commun.
2. A une langue particulière devrait donc correspondre *une entité culturelle spécifique*, ce qui est très loin d'être le cas.
3. La traduction serait impossible, or le fait qu'elle est possible n'est certainement pas à démontrer.

A condition de bien vouloir se débarrasser de ce déterminisme linguistique²², on comprendra aisément que l'activité traduisante porte avant tout sur le discours. Or, si le discours est, bien souvent, l'objet d'une détermination culturelle, l'inverse est soit loin d'être vrai, soit resterait à démontrer ; en bref, il n'y a ici aucune raison de parler, dans le cas qui nous préoccupe d'intraduisibilité et le problème cesse d'appartenir à la traductologie pour entrer dans le champs de la sémiotique de la culture. Dans un tel cas, les stratégies envisageables qui sont multiples : gloses²³, notes etc. relèvent de la solution adoptée par le traducteur, qui dans certains cas, n'a pas hésité à reconstruire le texte-cible en fonction des besoins réels ou supposés tels de son futur lecteur. Ce serait sans doute une des tâches de la traductologie de contribuer à mettre en place, à partir de situations concrètes de traduction, des critères graduels de nature à opposer la traduction à ce qui cesse de l'être : transposition, affabulation pure et simple, etc.

Une théorie de la traduction ne saurait donc qu'être conçue en analogie sémiotique avec l'objet dont elle devrait rendre compte. Comme nous l'avons déjà démontré, l'objet de l'opération traduisante ne peut être ni la langue, ni la culture mais bien *le discours*. Ce discours devrait être typologisé sur des critères traductologiques et non pas uniquement textuels. La notion de discours est trop vague et fluctuante ; ce serait à la traductologie de construire son objet à partir de l'analyse des différentes *stratégies* qui ont été utilisées par les traducteurs dans la construction de leurs textes-cibles.

22. « Le linguiste, se sentant mal à l'aise dans l'univers clos et auto-suffisant du langage, avait tendance à hypostasier celui-ci, allant jusqu'à identifier le monde avec le langage. » Cf. A.J. Greimas, *Du sens. Essais sémiotiques*, Éd. du Seuil, Paris, 1970.

23. François Vezin, auteur de la nouvelle traduction de *Être et Temps* de Heidegger, s'est longuement expliqué sur son refus de traduire le « Dasein » et y a substitué une longue glose explicative.